

d'*Arnold*, seigneur de *Seraing*, etc., et d'*Anne de Trazegnies*; 2<sup>o</sup> *Pentecote d'Arckel*, fille de *Hector*; cette dame fit preuve d'un courage héroïque en plusieurs circonstances, notamment en 1467, lorsqu'elle et son époux se mirent à la tête des Huytois et autres exilés, pour les animer par leur exemple et à se rendre maîtres de la ville de Huy. Elle mourut en 1509, et fut ensevelie auprès de son époux dans l'église de Heers.

3<sup>o</sup> *Engelbert de Riviere*, mourut en revenant de la Terre-Sainte, en 1440. Son épitaphe, ainsi que celle de ses parents, fut placée dans l'église de Hermalle; cette épitaphe est citée dans le *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*, page 171.

4<sup>o</sup> *Marie de Riviere*, épousa *Guillaume d'Argenteau*; dont *Jean d'Argenteau*, seigneur d'Ochain, etc., bourgmestre de Liège en 1495.

---

*Dieudonné de Riviere-d'Arschot*, baron de Heers, mort en 1502, avait épousé *Thiriette de Hamal*. Il paraît qu'il épousa ensuite *Maximilienne de Berlo*, morte en 1523; dont :

*Richard de Riviere-d'Arschot*, baron de Heers, mort en 1540; ayant épousé *Jeanne Scheyfart-de Mérode*, fille de *Reynard*, seigneur de Bornhem, et de *Catherine de Flodrop*; dont :

*Éverard de Riviere-d'Arschot*, baron de Heers, d'Orpmael, Jesseren, Wymerdingen, mort le 20 juillet 1582; il avait épousé *Jeanne de Mérode-de Petershem*, fille de *Henri* baron de *Mérode-de Petershem* et de *Françoise de Bréderode*; dont :

*Richard de Riviere-d'Arschot*, baron de Heers, époux d'*Antoinette de Mérode-de Treslong*, fille de *Louis*, baron de Houfalise, Bocarme, Bury, etc., et de *Louise*, dame héritière de Treslong; dont :

*Henri* comte de *Riviere-d'Arschot*, de Heers et du St-Empire, seigneur d'Ostmael, Linter, etc., qui épousa, en 1615, *Catherine de le Douve*, fille héritière de *Bernard* et d'*Agnès de Mérode-de Rummen*. Il mourut le 28 octobre 1656; elle le 15 avril 1655 (1).

---

#### DE BRANDENBOURG.

La maison de *Brandenbourg* porte de gueules à l'écusson d'argent.

---

#### DE ROISIN.

La noble et ancienne maison de *Roisin* porte pour armes : bandé de gueules et d'argent de six pièces.

(1) L'ouvrage *Quartiers généalogiques*, par Laurent le Blond, page 53, dit que ce *Henri*, comte de Heers, fils de *Richard de Riviere*, épousa *N. de Colerian*, fille de *N.*, marquis d'Asche.

Un *Baudouin*, sire de Roisin, était déjà établi dans le Hainaut, en 1123, avec toutes les prérogatives de la noblesse. Son petit-fils, créé baron, transmet ce titre à ses descendants, qui se sont toujours alliés à des maisons illustres, telles que *Montmorency*, *Lannoy*, *Noircarmes*, *Gand*, *Henin*, etc.

---

En 1341, un *Baudri de Roisin* fut gouverneur et grand-bailli du Hainaut.

---

Un autre *Baudri de Roisin*, baron de Selles, fils de *Michel*, seigneur de Rongies, Cordes et Betencourt, et de *Louise de Ste-Aldegonde* (1), baronne de Selles et Bazenthin (qu'il épousa le 22 mai 1615), fut alliée à *Maximilienne-Albertine de Gand*.

---

*Baudri de Roisin*, chevalier, seigneur-banneret, alias baron de Roisin, seigneur de Rongies, épousa *Jeanne de Sars*; dont :

*Marie de Roisin*, qui épousa *Jean*, seigneur de Haynin, d'Obies, du Broeucq, etc., né en 1423. Elle mourut en 1495.

---

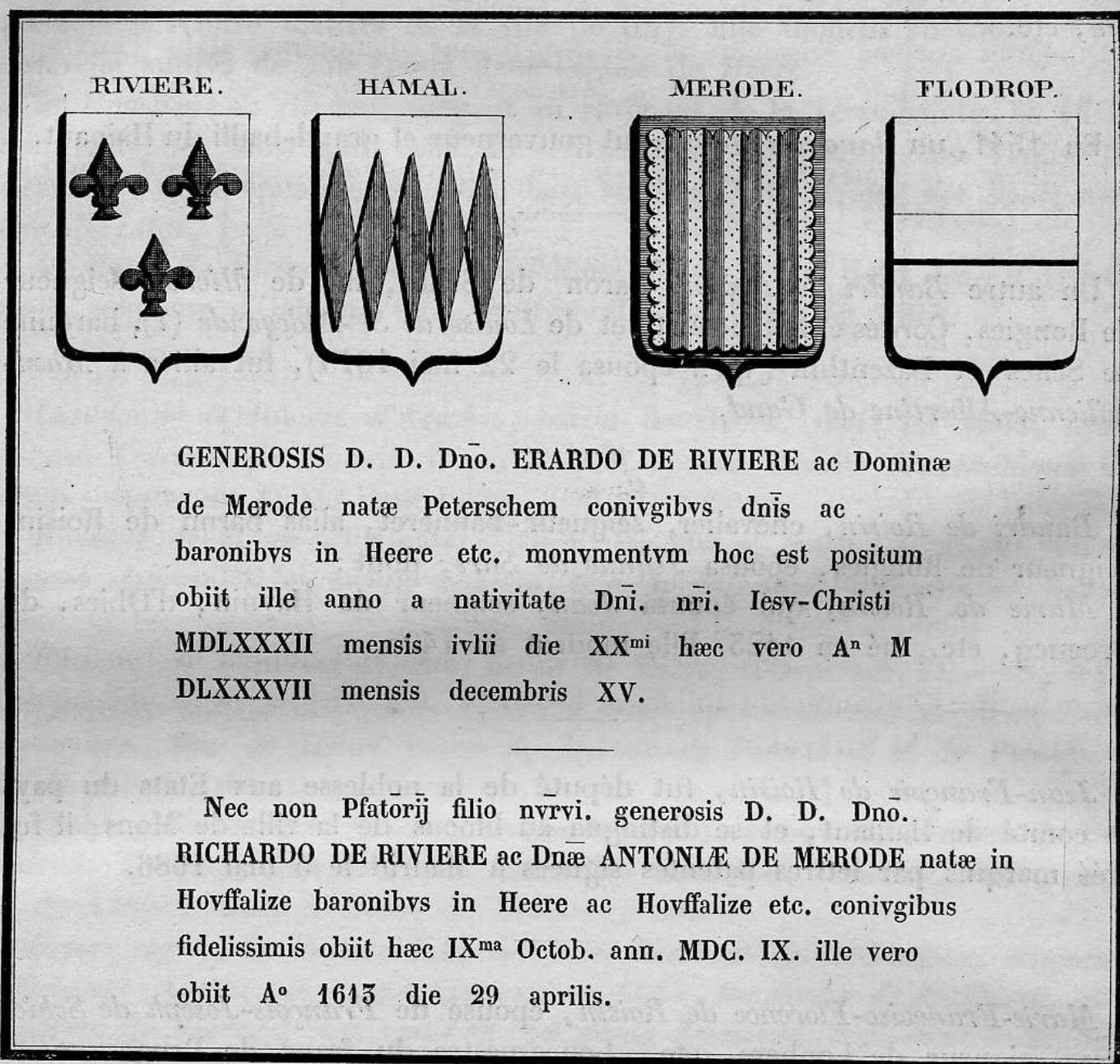
*Jean-François de Roisin*, fut député de la noblesse aux États du pays et comté de Hainaut, et se distingua au blocus de la ville de Mons; il fut créé marquis par lettres patentes signées à Madrid le 5 mai 1686.

---

*Marie-Françoise-Florence de Roisin*, épouse de *François-Joseph de Schieter*, seigneur de Lophem, etc., bourgmestre du franc de Bruges, mort le 23 avril 1748, était fille de *Florent* baron de *Roisin* et d'*Anne-Thérèse de Harchies-de Ville*, dit *d'Estrepy*, comtesse de Sweveghem, etc.

(1) *De Sainte-Aldegonde* : d'hermines à la croix de gueules chargée de cinq roses d'or.

N° 265. — *Les armes et l'inscription suivantes se trouvent dans l'église de Heers, sur un mausolée en marbre noir portant la statue couchée d'Érard de Riviere, ainsi que celle de Jeanne de Mérode, son épouse (1).*



Nous avons, dans l'article précédent, fait connaître les parents d'*Éverard de Riviere*, dont il est ici question.

#### DE FLODROP.

La noble maison *de Flodrop* tire son nom de la seigneurie de ce nom, située sur la Roer, à une lieue de Ruremonde. Le fief est aujourd'hui possédé par la famille *Simon*, de Ruremonde.

(1) Ce monument est très-beau sous le rapport de la sculpture. Il avait été placé d'abord au centre de l'église; ce n'est que depuis quelques années qu'il a été transporté derrière le maître-autel où le public ne peut plus le voir.

On trouve dans une charte déposée aux archives de Lille que *René de Flodrop*, chevalier, fut témoin en 1290 à l'acte de cession du comté de Gueldre, par le comte Renaud et Marguerite, son épouse, en faveur de Gui, comte de Flandre, leur père, pour le terme de cinq ans et sous l'approbation de la noblesse du dit comté de Gueldre.

Quelques anciens seigneurs de *Flodrop*, sont mentionnés dans l'ouvrage de Kremer, intitulé : *Akademische beitraege zur Gûlich und bergische Geschichte*; savoir :

*Guillaume de Flodrop*, voué-héréditaire de Ruremonde, engageant, par un acte de l'an 1440, la seigneurie de Dalenbroek à Jean de Looz, seigneur de Heinsberg. Au même acte figurent comme témoins *Godard de Flodrop*, seigneur de Leut, et *Guillaume de Flodrop*, son frère.

*Guillaume de Flodrop*, apparaît comme témoin, en 1444, à un acte de partage de biens entre Jean IV de Looz, seigneur de Heinsberg, Leeuwenberg, Diest et Sichen, et Gérard de Looz, seigneur de Juliers et comte de Blankenheim.

*Godard de Flodrop*, seigneur de Leut, reçut en 1457 et moyennant une somme de 5000 florins, la concession de la seigneurie de Dalenbroek, des mains de Jean, comte de Nassau et Sarbruk, seigneur de Heinsberg, Leeuwenberg, Diest et Sichen.

Le même *Godard de Flodrop* fut témoin à l'acte anti-nuptial de l'an 1463, entre le duc Guillaume de Juliers et Élisabeth, fille héritière de Jean, comte de Nassau et de Sarbruk.

N<sup>o</sup> 266. — *Sur un beau monument en marbre placé contre la muraille gauche du chœur de l'église de Heers (1).*

Cy gist Mess<sup>re</sup> JACQUES DE BETTE  
Sr de Schellebelle, Wansele et Celz  
fils unic de Mess<sup>re</sup> ADRIAN DE BETTE,  
chv̄lr seig<sup>r</sup> de Fontaine, Warwane  
Ramont etc.  
et de Dame AGNÈS DE MERODE  
qui trépassa le dernier de juillet  
l'an 1616.  
Priez Dieu pour son ame.

La noble et très-ancienne maison *de Bette* porte pour armoiries de sinople à trois taux d'or.

La généalogie suivante, extraite de celle qui a été dressée par le généalogiste Florent Vander Haer, trésorier et chanoine de l'église de St-Pierre, à Lille, donnera la suite des ancêtres de *Jacques de Bette*, dont nous rapportons ici l'épithaphe.

La *Chronique de Térouanne*, écrite par Pierre d'Ouy, chanoine de ce lieu, et archidiacre de Flandres, porte qu'*Athalbert* (fils de *Beringair Bestia*, gentilhomme romain, descendu de ce grand capitaine *Calfurnes Bestia*, célèbre dans les histoires romaines) fut élu évêque de Térouanne, l'an 885. Ce prélat avait amené deux de ses frères d'Italie : *Jean*, qui fut prévôt de Tronchiennes, près de Gand, et *Aloïs Bestia*, qui épousa *Hasaca*, fille de *Hellyn*, comte de Montreuil, qui mourut l'an 919.

D'*Aloïs Bestia*, est descendu *Gerolf Bestia*, qui épousa *Adelise de Bergues-St-Winoc* (2); dont :

*Gérolf Bette*, chevalier, seigneur de Zekelaer, qui vivait en 1188. Il épousa *Gertrude de Haveskerke* (3), dame de Westacker, de Mullem, d'Erlick, de Knivelde et d'Annequin; dont sept enfants; savoir :

(1) Les armoiries qui ornaient la partie supérieure de ce monument ont été détruites depuis peu d'années.

(2) *De Bergues-St-Winoc* porte d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.

(3) *De Haveskerke* porte d'or à la fasce de gueules.

1° *Gérolf Bette*, chevalier, seigneur de Zekelaer, de Mullem, de Knieveld, d'Erlick et d'Annequin, épousa *Pétronille de Rassegem*; dont 1° *Agnès*, dame héritière de Zekelaer, de Mullem, d'Erlicke et d'Annequin, qui épousa *Bernard*, sire de Roubaix, chevalier, et 2° *Gérolf* (illégitime), qui fut seigneur de Knieveld.

2° *Alix*, épousa *Robert*, châtelain de Furnes, chevalier.

3° *Ermengarde*, fut religieuse à Bourbourg.

4° *Agnès*, idem.

5° *Rogier Bette*, chevalier, seigneur de Westacker, épousa *Jolente de Commines*. Il fut tué à la bataille de Bouvignes. Son fils *Gérolf* suit à la lettre A.

6° *Marthe*, épousa *Bernard de Roubaix*, chevalier, mort sans hoirs.

7° *Baudouin*, fut religieux à Bergues-St-Winoc.

A *Gérolf Bette*, chevalier, seigneur de Westacker, épousa *Agnès de Ghistelles* (1); dont la mère de *Lichtervelde* (2). Ils procréèrent cinq enfants; savoir :

1° *Gérolf Bette*, chevalier, seigneur de Westacker, épousa *Mabille de Gavre* (3), dite *d'Escornaix*; dont *Gérolf Bette*, chevalier, seigneur de Westacker, qui épousa 1° *Pétronille de Masmille*, et 2° *Marie de Halewin* (4). De ce dernier mariage : 1° *Gérolf Bette*, chevalier, seigneur de Westacker, qui épousa *Marguerite de Wazières*, fille de *Wauthere* (5) et de *Marguerite de Hallewin*, morte sans hoirs; 2° *Agnès*, héritière de Westacker, qui épousa *Mathieu de Gavre*, dit *d'Escornaix*, chevalier.

2° *Jourdain Bette*.

3° *Marguerite*.

4° *Simon Bette*, chevalier, épousa *Agnès de Gavre*, fille de *Jean* et d'*Élisabeth d'Axel*, dame d'Exaerde. Leur postérité suit à la lettre B.

5° *Élisabeth*, épousa *Florent d'Arnemuyde*.

B 1° *Ascerick Bette*, chevalier, épousa : 1° *Catherine Rym* (6); 2° *Jutte de Masmilles*; dont la postérité suit à la lettre C.

2° *Antoine Bette*, épousa *Marguerite Sersanders*, fille d'*Ogier*, chevalier; dont *Simon* et *Thomas Bette*.

3° *Simon Bette*, chevalier, épousa *Élisabeth d'Vtekercke*. Il mourut en 1307, et fut enterré aux Jacobins, à Gand; dont cinq enfants; voir lettre D.

4° *Jean*, épousa *Élisabeth*, fille de *Jean de Valenciennes*, chevalier.

5° *Thomas*.

6° *Pierre Bette*, épousa *Élisabeth de Camp*, en 1288. Sa branche est tombée en quenouille.

(1) *De Ghistelles*: de gueules au chevron d'hermines.

(2) *De Lichtervelde*: d'azur au chef d'hermines.

(3) *De Gavre*: d'or au lion de gueules, à la bordure engrêlée de sable.

(4) *De Hallewin*: d'argent à trois lions de sable, couronnés, armés et lampassés d'or.

(5) *De Wazières*, ou *de Wasières*: d'azur à l'écusson d'argent.

(6) *Rym*: d'or au léopard lionné de gueules.

C 1° *Guillaume Bette*, chevalier, épousa : 1° *Élisabeth de Nevele*, dite *Vander Meersche*; 2° *Élisabeth Uytervolderstraete*; et 3° *Élisabeth Wolput*. Il mourut en 1339, laissant cinq enfants; E.

2° *Simon Bette*.

3° *Gérolf Bette*.

D 1° *Guillaume Bette*, épousa *Catherine de la Hamayde* (1). Il mourut en 1350. Sa postérité suit à la lettre F.

2° *Agnès Bette*, épousa *Jean d'Utenhove* (2), chevalier.

3° *Antoinette*, épousa *Gérard de Masmynes*.

4° *Thomas Bette*.

5° *Jean*, épousa *Marie de Grutere*, fille de *Gisbert*, chevalier (3); dont *Simon Bette*, qui épousa *Marguerite Bette*, sa cousine; dont *Simon Bette*, chevalier, qui épousa *Ide Clocman*, fille de *Jean*, chevalier.

E 1° (du troisième lit) *Guillaume Bette*, épousa *Marie Willemans*, sans hoirs.

2° *Marguerite*, épousa *Simon Bette*, son cousin, dont il a été parlé plus haut.

3° *Gérolf*.

4° *Simon*.

5° *Thomas*.

F 1° *Gérolf Bette*, chevalier, épousa *Wolfode de Liedekercke* (4), fille de *Rasse de Gavre*. Leur postérité suit à lettre G.

2° *Asserick*, religieux de St-Pierre, à Gand.

3° *Avesoete Bette*, épousa *Baudouin de Grutere*, seigneur du dit lieu.

4° *Catherine*, épousa *Rogier de Vaernewyck*, chevalier (5).

5° *Jean*, religieux à Baudelo.

6° *Simon Bette*, dit *de la Hamayde*, épousa *Catherine Rym*; dont six enfants; voir H.

7° 8° et 9° *Marthe, Anne et Marie*.

G 1° *Jacques Bette*, chevalier, épousa : 1° *Badelogne de Overdyle*; 2° *Catherine Damman*, fille de *Gelnoit*, chevalier; dont trois enfants; voir I.

2° *Judith Bette*, épousa *Simon Damman*, chevalier, fils de *Gelnoit*.

H 1° *Gérolf Bette*, sans hoirs.

2° *Gérolf Bette*, dit *de la Hamayde*, épousa : 1° *Judith de Vaernewyck*; 2° *Élisabeth Carsens*. Sa postérité suit : K.

3° *Jourdain*.

(1) *De la Hamayde*: d'or à trois hamaides de gueules.

(2) *Utenhove*: d'argent à trois jumelles de gueules, brisé d'un écu de sable, au chef d'argent au côté dextre, posé sur la première jumelle.

(3) *Grutere*: de sable à trois jumelles d'or.

(4) *De Liedekercke*: de gueules à trois lions d'or, deux, un, couronnés, lampassés et armés d'azur.

(5) *De Vaernewyck*: de sable à trois lions d'argent.

- 4° *Élisabeth*, épousa *Jean*, seigneur de *Wale*, chevalier.
- 5° *Judith*, épousa *Wauthier de Halewin*, chevalier, seigneur de *Borre*.
- 6° *Livine*, épousa *Engerand Hauweel*, chevalier, seigneur de *Haesbroeck*.

I 1° (du second lit) *Gérolf Bette*, chevalier, épousa : 1° *Marie Smegen*, et 2° *Marguerite de Gand*, dame de *Wingene*; dont quatre enfants; voir lettre *L*.

- 2° *Jacques*, mort sans hoirs.
- 3° *Jourdain*.

K 1° (du premier lit) *Simon Bette-de la Hamayde*, seigneur de *Muysbroeck*, épousa *Marguerite de Grutere*, fille d'*Everdys*, chevalier. Sa postérité suit : *M*.

2° *Marguerite Bette*, épousa *Louis Vanden Hole*, commissaire aux changements des lois, en *Flandre*, en 1421.

- 3° *Jourdain*.
- 4° *Judith*, épousa : 1° *Oudart Blondel*, chevalier; 2° *Mathieu Damman*, chevalier.

L 1° (du premier lit) *Élisabeth Bette*, épousa *Martin De la Hoije*.

2° (du second lit) *Marguerite*, épousa *Jean Bernage* (1), chevalier, seigneur de *Monde*, *Perck*, etc.

- 5° *Josine*, épousa *Eustache de St-Omer* (2).
- 4° *Jenne*, épousa : 1° *Louis de Giselin*; 2° *Louis de la Biste*.

M 1° *Guillaume Bette*, seigneur de *Muysbroeck* et de *Heusdene*, épousa *Élisabeth Triest* (3), fille de *Christophe* et d'*Élisabeth Borluut*; dont *Josse* qui suit : *N*.

- 2° *Marguerite Bette*, épousa *Jean Vande Zype*, chevalier.
- 3° *Antoinette*, épousa *Antoine de Liedekercke*, seigneur de *Herlegem*.
- 4° *Isabeau*, épousa *Jean de Nevele*, dit *Vander Meersche*.
- 5° *Simon*, seigneur de la *Hamayde*.

N *Josse Bette*, chevalier, seigneur de *Muysbroeck* et de *Heusdene*, épousa : 1° *Josine Soetamis*; 2° *Gudule de Nevele*, dite *Vander Meersche*, fille de *Jean*, chevalier, et d'*Élisabeth d'Eeckhout*. Il mourut le 18 janvier 1511. Il eut cinq enfants de sa seconde femme; voir lettre *O*.

O 1° *Adrien Bette*, chevalier, seigneur d'*Angrelles*, du chef de son aïeule maternelle, *Élisabeth d'Eeckhout*, épousa *Jacqueline de Verdières*, dame de *Peronne*, etc. Il mourut le 19 mars 1546, et gît à *St-Jean*, à *Gand*, il eut six enfants qui suivent : *P*.

2° *Élisabeth*, épousa *François Vander Gracht*, chevalier, grand-bailli de *Gand*, etc., sans hoirs.

(1) *Bernage* : fascé de gueules et d'or de six pièces, les fascés de gueules frêtés d'argent.

(2) *De St-Omer* : d'azur à la fasce d'or.

(3) *Triest* : de sable au levier courant d'argent, surmonté de deux cors enguichés de même.

3<sup>o</sup> *Simon*, seigneur de Botele, épousa *Léonore de Wadripont*, dame de Haut-lieu.

4<sup>o</sup> *Josse*, mourut sans hoirs.

5<sup>o</sup> *Louis*, épousa : 1<sup>o</sup> *Catherine Vander Bruggen*; 2<sup>o</sup> *Antoinette Riffiaer*.

P 1<sup>o</sup> *François Bette*, mort sans hoirs.

2<sup>o</sup> *Jacques Bette*, chevalier, seigneur d'Angrelles, Peronne, etc., épousa *Isabeau*, dame de Grutere et de Lede. Il mourut en 1591, et gît aux Jacobins, à Liège. Sa postérité suit : Q.

3<sup>o</sup> *Livine*, épousa *Antoine de Quesnoy*, chevalier, seigneur de Loir. Elle mourut en 1559.

4<sup>o</sup> *Jeanne*, épousa *François de Halewyn*, chevalier, seigneur de Sweveghem, etc.

5<sup>o</sup> *Gudule*, morte sans hoirs.

6<sup>o</sup> *Léonore Bette*, épousa *Jean le Poivre*, chevalier, etc.

Q 1<sup>o</sup> *Jean Bette*, chevalier, baron de Lede, seigneur d'Angrelles, Peronne, etc., épousa *Jenne de Bergues*, fille du baron de Grimbergue; dont deux fils; voir lettre R.

2<sup>o</sup> *Jenne*, épousa *Adrien de Montoia*, chevalier, châtelain de Gand, etc. Elle mourut en 1570.

3<sup>o</sup> *Catherine*.

4<sup>o</sup> *Isabeau*.

5<sup>o</sup> *Adrien Bette*, chevalier, seigneur de Fontaine, Schellebelle, etc., gentilhomme de la Chambre des archiducs André et Ernest, épousa *Agnès de Mérode*; dont quatre enfants; voir lettre S.

R 1<sup>o</sup> *Guillaume Bette*, baron de Lede, du conseil de guerre, colonel d'infanterie bas-allemande, grand-bailli de la ville de Gand, fut créé marquis de Lede, le 3 août 1633. Il épousa *Anne-Marie de Hornes*, fille du comte de Bausignies. Il eut postérité.

2<sup>o</sup> *Adrien*, fut père Capucin.

S 1<sup>o</sup> *Jacques Bette*, mort en 1616. Nous donnons son épitaphe au commencement de cet article.

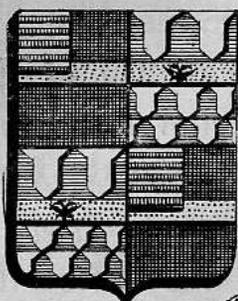
2<sup>o</sup> *Élisabeth*, héritière de Fontaine, Schellebelle, etc., épousa *Ernest d'Arschot-de Riviere*, baron de Houffalise. Nous avons donné leurs blasons en mentionnant ceux de l'église dite des Capucins, à St-Trond.

3<sup>o</sup> *Françoise*, abbesse de Forets.

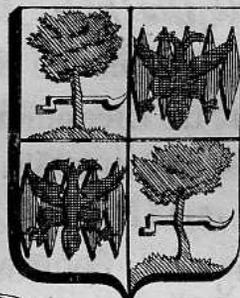
4<sup>o</sup> *Jean*, mort jeune.

---

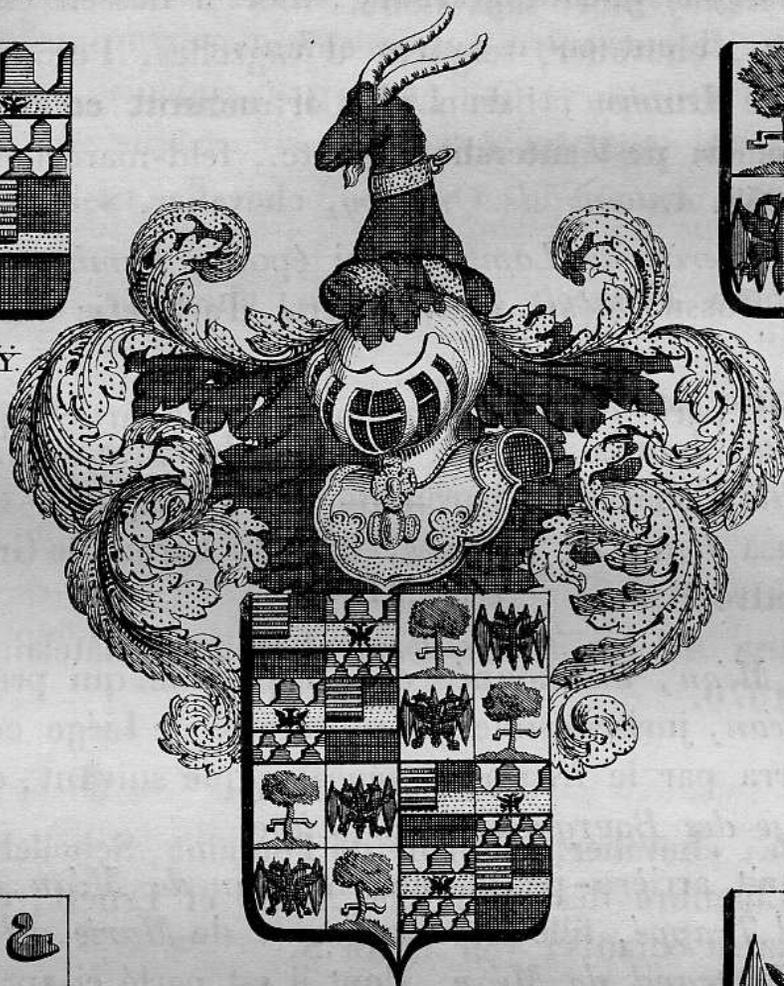
N° 267. — Au chœur de l'église de Wintershoven (1).



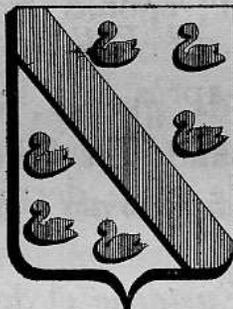
LAMBOY.



MÉAN.



D. O. M.



EYNATTEN.



FRAIPONT.

Hic obdormiunt ac generosi GUILLELMUS  
A LAMBOY-DE DESSENER Dñs. temporalis  
dicti loci Wintershoven, Bossuz, etc. atque  
MARGARETHA DE MÉAN conjuges. obiit  
ille anno 1636, mensis Aprilis die 28<sup>a</sup>  
illa anno 1612, mensis septembris  
die 15<sup>a</sup>; quorum animæ

Requiescant in pace.

(1) Wintershoven est situé à deux lieues de Tongres et de Hasselt. Cette seigneurie fut donnée à Titebold, gentilhomme, par l'empereur Charles-le-Chauve, en 891. Durant le XIII<sup>e</sup> siècle, le comte de Looz en investit le chevalier Jean, seigneur de Gors-op-Leeuw et de Guyoven; en 1450, cette seigneurie passa au duc de Gueldre, qui ensuite la céda au comte de Looz; celui-ci la donna de nouveau en fief au chevalier Guillaume de Crahey ou Krahey, époux de Jeanne Vander Loije; Guillaume de Krahey, leur fils, la vendit le 27 août 1636, à *Guillaume de Lamboy*, seigneur de Dessener, dont nous donnons ici l'épithaphe; elle passa enfin, en 1657, au comte Vander Nat.

Ce *Guillaume de Lamboy*, seigneur de Dessener, Wintershoven, Bossu, etc., et époux de *Marguerite de Méan*, était fils d'un autre *Guillaume de Lamboy*, seigneur de Dessener, etc., et d'*Isabeau d'Eynatten*, fille de *Louis-Jean d'Eynatten*, seigneur de Thys, et d'*Isabeau de Jaymaert*, fille de *Henri de Jaymaert*, seigneur de Jeneffe, mort à Hasselt en 1533, et d'*Élisabeth de Daelhem*. Il eut entre autres enfants :

1° *Guillaume de Lamboy*, baron de Corteschem, comte du St-Empire, seigneur de Dessener, de Wintershoven, etc., feld-maréchal des armées de l'empire, vers 1638.

2° *Isabelle-Marguerite de Lamboy*, qui épousa *Lambert de Steel*, chevalier, seigneur de Bossu, Méan, etc., général d'artillerie au service de l'empire, etc.

Nous avons déjà parlé de cette maison dans un article précédent.

#### DE MÉAN.

*Marguerite de Méan*, mentionnée dans l'épithaphe qui précède, était fille de *Georges de Méan*, jurisconsulte, bourgmestre de Liège en 1587 et 1591, comme on le verra par le fragment généalogique suivant, dressé d'après le *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*.

Cette dame était arrière-petite-fille de *Jean de Méan*, dit de *Herstal*, et de *Jeanne del Trappé*, fille de *Jacques* et de *Marie del Falloise*. De ce mariage est né *Bertrand de Méan*, dont il est parlé ci-après à la lettre A. *Jean de Méan*, épousa, en secondes noces, *Catherine Fruytz*, ou *Vande Fruyt*, et, en troisièmes noces, *Catherine Damerier*; de cette dernière est né *Jean de Méan*, qui suit : B.

A *Bertrand de Méan*, épousa *Marie le Berlier*, fille d'*Eustache* et de *Marie de Lange*; dont *Pierre de Méan*; voir lettre C.

B *Jean de Méan*, épousa *Marguerite Joiron*, fille de *Georges*, jadis l'un des maîtres et commissaires de Liège, greffier des seigneurs échevins, et de *Marie Dary*, fille de *Jean*. Leur fils *Georges* suit à la lettre D.

C *Pierre de Méan*, mambour du prince-évêque de Liège et conseiller des échevins de Liège, épousa *Marie Racket*, fille de *Collard*. Ils eurent entre autres enfants les deux qui suivent : E.

D *Georges de Méan*, jurisconsulte, seigneur de Méan, Bossu, Tahier, etc., l'un des seigneurs du conseil ordinaire et du conseil privé, bourgmestre de Liège en 1587 et 1591. Il épousa *Marie de Fraipont*, fille de *François*, échevin et conseiller du prince-évêque de Liège, et de *Jeanne-Groular de Jalhée*. Après la mort de sa femme, il fut pourvu d'une prébende de la cathédrale de Liège, et fait chancelier du prince Ernest de Bavière. Son

épitaphe, placée dans une des chapelles de cette cathédrale, est ainsi conçue :

D. O. M.

*Georgio de Méan* Domino Temporalis de Bossus, civitatis Leodiensis secundo Consuli, serenissimo Principi Ernesto à Consiliis ordinariis et secretis; uxore defunctâ, ab eodem præbendâ ecclesiæ cathedralis decorato; Legationibus, aliisque muneribus Principis et Patriæ nomine perfuncto, sagarum veneficio immaturâ morte sublato filii posuere. Obiit anno 1602 mensis Junii 13.

Ce *Georges de Méan* fut père de *Marguerite* qui suit : F.

E 1<sup>o</sup> *Jean de Méan*, l'un des maîtres et commissaires de la cité de Liège, épousa *Bietlen del Vignette*, fille de *Voës del Vignette*. Il fut le chef des *Méan de Boleer*. Il eut entre autres enfants *Jean*, *Élisabeth* et *Oude* qui suivent : G.

2<sup>o</sup> *Laurent de Méan*, né en 1550, fut bourgmestre de Liège en 1585, et mourut le 15 juin 1587. Il avait épousé *Isabeau de Laen*, qui fut mariée, en secondes noces, à *Henri d'Oupey*, plusieurs fois bourgmestre de Liège, et seigneur de Jehanster. De ce *Laurent* sont issues les branches des barons de *Méan-de Xhos*, et des barons de *Mean-de Pailhe*. Il eut entre autres enfants deux fils nommés *Pierre* et *Jean*; voir H.

F *Marguerite de Méan*, épousa *Guillaume de Lamboy*, seigneur de Desener, Cortessem, Wintershoven, Bossu. Lui mourut le 28 avril 1636; elle le 15 septembre 1612. Ils furent enterrés au chœur de l'église de Wintershoven, comme le prouve l'épitaphe que nous donnons en tête de cet article.

C 1<sup>o</sup> *Jean de Méan*, capitaine des jeunes arquebusiers, et bourgmestre de Liège en 1625, épousa *Ode de Bommersomme*, fille de *François* et de *Catherine de Feze*, petite-fille d'un autre *François de Bommersomme* et d'*Andriette del Vignette*. Ces époux furent enterrés dans une chapelle des Frères-Mineurs, à Liège, sous une sépulture portant cette épitaphe :

Icij gist honorable *Jean de Méan*, jadis Bourguemaître et Capitaine des Jeunes Harquebusiers de la cité, lequel trepassa le cinquième de février l'an 1631... Et Damoiselle *Oda Bomersomme* sa compagne, laquelle trépassa le vingt-neuvième d'Octobre l'an 1642. Priez Dieu pour leurs ames.

2<sup>o</sup> *Élisabeth de Méan*, épousa *Denis d'Oeteren*, receveur de S. A. S. au quartier de Stockheim, bourgmestre de Liège en 1622 (1). Il était fils de *Léonard d'Oeteren*, également receveur de S. A. S. au quartier de Stockheim, et d'*Ide d'Ertwecht*. Ces époux furent ensevelis dans l'église de St-Servais,

(1) *D'Oeteren*: parti; au premier d'argent aux trois losanges posées en pal; au second de gueules aux trois chevrons d'or.

à Liège, sous un tombeau que leurs enfants y firent placer avec leurs armes et l'épithaphe qui suit :

Ici reposent les corps de feu Damlle. *Elisabeth de Méan* épouse à feu sr. *Denis d'Oeteren* jadis Bourguemaitre de cette cité, laquelle mourut le dernier jour d'Avril l'an 1616. De feu sr. *Jacque Gal*, Docteur ès droits, trépassé le 7 de Juin l'an 1659. De Damoiselle *Louise d'Oeteren* sa compagne, qui trépassa le premier Octobre 1677. Et de feu *Jean d'Oeteren* Docteur ès Droits, mort le 10 Maij l'an 1666.

3<sup>o</sup> *Oude de Méan*, épousa *François d'Elbroeck*, dit *Paludanus*, bourgmestre de Liège en 1618, fils de *François* et de *Marie de Soumagne*. Ces époux furent ensevelis en l'église de *St<sup>e</sup>-Claire*, à Liège, vis-à-vis du maître-autel qu'ils y avaient fait construire, et sur les volets duquel ils furent représentés les mains jointes. Voici leur épithaphe :

*Franciscus Paludanus* Exconsul, et scabinus Leodiensis, et *Oda de Méan* conjuges, *Joanni Paludano* J. C. et Capitaneo juniorum Sclopetariorum filio suo post obitum *Mariæ* sororis hic pridem sepultæ unico, dum pro patria militat, per funestum casum 30 Maii 1638 præmaturè erepto, hic inhumato, hoc monumentum, sub eodem resurrectionem in Christo pariter expectaturi, posuerunt : obiit illa 13 junii 1647. ille verò 21 Septembris 1649.

H 1<sup>o</sup> *Pierre de Méan*, né en 1576, échevin de Liège et commissaire-déciseur à Maestricht, épousa *Anne de Ghérinx*, fille de *Philippe*, conseiller du prince-évêque Ernest de Bavière, et d'*Ide Vander Haghen*. Les deux fils, *Charles* et *Laurent*, suivent à la lettre I.

2<sup>o</sup> *Jean de Méan*, bourgmestre de Liège en 1615, 1620 et 1633, seigneur de Nandrin, l'un des seigneurs du conseil ordinaire, épousa *Pétronille Counotte*, fille de *Conrard*, greffier des échevins de Liège, et de *Marie Fanchon*, petite-fille de *Jean Counotte* et d'*Anne de Herck*. Il donna à l'église de *St<sup>e</sup>-Claire*, à Liège, une table-d'autel portant cette belle inscription : *Divis Tutelaribus Petronellæ Counotte*, vitâ, morumque suavitate, integritate, pietate, et charitate erga pauperes præcellenti, *Joannes de Mean* Dn̄s. temporalis de Nandrin, et Halleux, Ser<sup>mi</sup> Principis Ferdinandi Leod. ab Ordinariis Consiliis, secundùm Leodiensis exconsul, optimæ conjugii, sibi que ac suis monumentum.

Vita, voluptas, opes, decus, gloria, amici, et quidquid rerum est, monumentum est. Igitur neque despera, neque fide; monumento volvitur rota; si sapis, æternum esto, quod appetis.

Ces époux furent enterrés au pied du dit autel avec cette épithaphe :

D. *Joannis de Mean* Dijnastæ de Nandren, serenissimi Principis Leodiensis ab ordinariis consiliis et nobilitatis ejusdem patriæ, nec non consulis Leodiensis, unâ et Domicellæ *Petronellæ Counotte* conjugum piis manibus liberi hæredes monumento hoc parentant.

Excessit hæc 29. septembris 1621. ille vero 24 Julii Anni 1639.

Ils eurent entre autres enfants *Gertrude* et *Laurent* qui suivent; voir lettre K.

I 1° *Charles de Méan*, seigneur d'Atrin, membre du conseil ordinaire et privé de Liège, bourgmestre de cette ville en 1641 et 1646, et commissaire-déciseur à Maestricht, pour le prince Maximilien-Henri de Bavière, naquit à Liège, en 1604. Il fut un homme de grand mérite, très-versé dans la jurisprudence, et d'un beau caractère. En 1646, lors des troubles qui s'élevèrent au sujet de l'élection des bourgmestres de Liège, ce grand homme voyant que *Jaymaert*, un des nouveaux élus, voulait, quoique contre les lois reçues, devenir bourgmestre à quelque prix que ce fût, remit à ce dernier la clef magistrale en prononçant ces belles paroles : « Je ne veux, dit-il, sacrifier à mon ambition la vie des bourgeois et l'intérêt de l'état (1). » Ce fut lui qui obtint de l'empereur l'honneur de pouvoir enchasser l'aigle de l'empire dans ses armes. Il épousa *Jeanne Vander Heyden-à-Blisia*, fille de *Guillaume*, bourgmestre de Liège en 1616; dont treize enfants; voir lettre L. Ces époux furent enterrés dans l'église de *St<sup>e</sup>-Claire*, sous une belle pierre sépulcrale.

2° *Laurent de Méan*, écolâtre et chanoine de Liège, prévôt de *Notre-Dame*, à Tongres.

K 1° *Gertrude de Méan*, épousa *Bertholet de la Haxhe*, l'un des seigneurs conseillers du conseil féodal, puis échevin et bourgmestre de Liège en 1650. Ces époux furent enterrés aux Récollets, à Liège, avec cette épitaphe : Sepulchrum D. *Bertholdi de la Haxhe* J. C. D. Cons. Leodien. supremæ justitiæ scabini, et Curix Fœudalis Consiliarii, Necnon Dnæ *Gertrudis de Mean* Patritiæ Leodiensis, ejus conjugis. obiit ille 10 Martii 1655. hæc vero... Elle mourut le 16 mai 1681, âgée de 62 ans.

2° *Laurent de Méan*, bourgmestre de Liège en 1656, épousa *Anne-Catherine de la Haye*, fille de *Pierre*, conseiller ordinaire. — De ce mariage est né *Jean de Méan*, qui épousa *Caroline-Sibille de la Jonchière*; dont *Lambert-Conrard de Méan-de Pailhe*, époux d'*Isabelle de Méan*, fille de *Pierre* et de *Catherine de Hodeige*. De ce *Laurent de Méan* sont nés *Pierre-Jean de Méan*, échevin de Liège, qui épousa *Isabelle de Herve*, fille de *Jacques-Remi* baron de *Herve-de Ghoer* et *Jean-Ferdinand de Méan*, seigneur de la Jonchière.

L 1° *Pierre* baron de *Méan*, commissaire-déciseur à Maestricht, membre du conseil ordinaire, député des états du pays, épousa *Catherine de Hodeige*, avec qui il fut enterré à *St<sup>e</sup>-Claire*, à Liège, sous une pierre sépulcrale portant l'épitaphe suivante :

Hic jacent *Petrus* Baro de *Mean* Dominus Temporalis in Attrin, Cornesse, Drolenvaux, supremus advocatus de Xhos, in consilii ordinarii se-

(1) Voir *Biographie liégeoise*, par le comte de Becdelièvre.

natu Consiliarius, patriæ ordinum Deputatus, in causis violentiarum Judex revisor, necnon commissarius decisor Trajectensis; et *Maria Catharina de Hodeige*, conjuges, etc., obiit ille 19 Octobris 1703. hæc 1<sup>a</sup> Octobris 1693.

Leur postérité suit : M.

2<sup>o</sup> *Jean-Ernest* baron de *Méan*, seigneur de Saive, chanoine de la collégiale de St-Martin, à Liège, mort le 12 juillet 1719.

3<sup>o</sup> *Guillaume* baron de *Méan*, chanoine de Liège, prévôt de St-Martin, mort en 1695.

4<sup>o</sup> *Laurent* baron de *Méan*, chanoine de Liège, prévôt de Notre-Dame, à Maestricht; envoyé plénipotentiaire du prince-évêque Joseph-Clément de Bavière, au traité de Ryswick, mort le 15 mai 1715.

5<sup>o</sup> *Jean-Ferdinand* baron de *Méan*, grand-doyen de Liège, prévôt de St-Servais, à Maestricht, et de St-Paul, à Liège, mort à Atrin, en Condroz, où il était seigneur. Il avait été honoré d'un diplôme de libre baron de l'empire, le 3 novembre 1694, pour lui et ses frères.

6<sup>o</sup> *N. de Méan*, abbesse à Ste-Claire.

7<sup>o</sup> Une fille également abbesse à Ste-Claire.

8<sup>o</sup> Une fille bernardine à Vivegnis.

9<sup>o</sup> Une fille abbesse à Vivegnis.

10<sup>o</sup> Une fille religieuse à Robermont.

11<sup>o</sup>, 12<sup>o</sup> et 13<sup>o</sup> Trois filles mortes jeunes.

M 1<sup>o</sup> *Charles* baron de *Méan*, échevin de Liège, mort le 12 octobre 1693, avait épousé *Dorothée de Hinnisdael*, dame de Gustschoven. Ils n'eurent qu'un fils nommé *Pierre*, qui fut commissaire-déciseur à Maestricht, et qui épousa *Hélène-Jeanne de Waha*, fille de *Jean-Charles*, baron de Waha, seigneur de Loen, etc.

2<sup>o</sup> *Pierre-Guillaume* baron de *Méan*, commissaire-déciseur à Maestricht, puis prévôt de Ste-Croix, tréfoncier de Liège, reçu en 1747, et conseiller de la Chambre des Comptes de S. A. S.

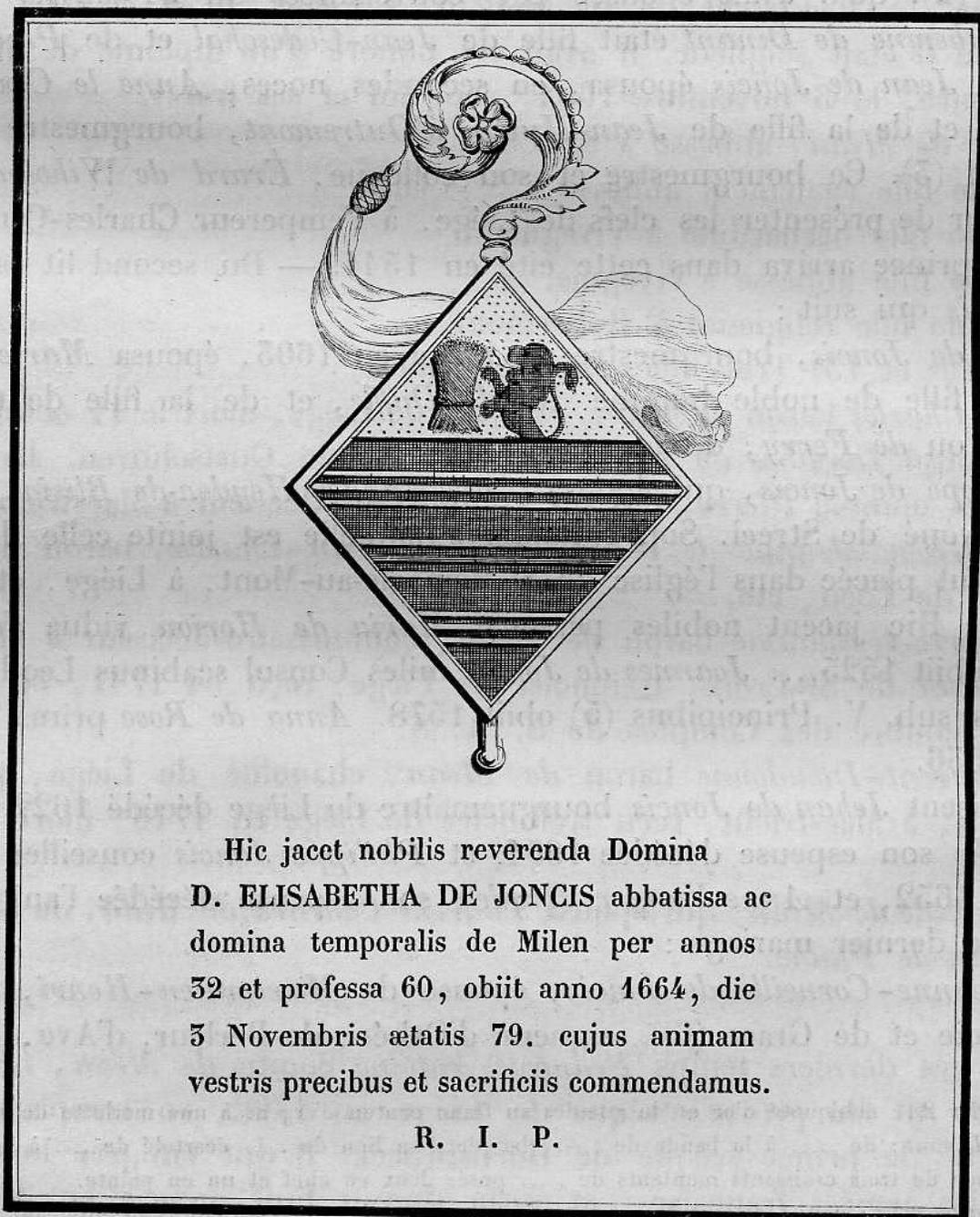
3<sup>o</sup> *Laurent-Dieudonné* baron de *Méan*, chanoine de Liège, prévôt de St-Servais, à Maestricht, reçu tréfoncier de Liège en 1716, mort le 8 juillet 1719.

4<sup>o</sup> *Isabelle de Méan*, qui épousa *Laurent-Conrard de Méan*, de la branche des *Méan-de Pailhe*.

Dans ces derniers temps *François-Antoine* comte de *Méan*, né à Liège en 1757, fut élu prince-évêque de Liège en 1792, en remplacement de son oncle, le prince-évêque de Hoensbroeck. Il dut émigrer lors de l'invasion des armées françaises; et resta durant huit années en Allemagne, dans l'incertitude du sort réservé à la principauté. Pendant l'année qui suivit le concordat de 1801, ce prince donna sa démission et le diocèse reçut pour évêque M. Jean-Évangéliste Zaepfel. En 1816, il accepta le siège

archiépiscopal de Malines et y termina sa carrière le 15 janvier 1831. Ce prince, dit l'auteur de la *Biographie Liégeoise*, calomnié par l'esprit de parti, avait le cœur bon, une extrême bienveillance pour ses serviteurs et ses amis; il était magnanime et indulgent, il avait un caractère ferme, l'esprit pénétrant et cultivé, une application infatigable à ses devoirs, des sentiments élevés, un coup-d'œil juste, une patience et une résignation remarquables.

N° 268. — *Les armoiries et l'épitaphe suivantes se voyaient autrefois à l'abbaye de Munster-Milen (1).*



(1) L'ancienne abbaye de Munster-Milen, située aux environs de St-Trond, est aujourd'hui un des beaux châteaux du Limbourg.

La noble maison liégeoise de *Joncis*, ou plutôt *des Joncs*, porte pour armoiries : de sable aux trois tierces d'argent, au chef d'or chargé vers le canton dextre d'une botte de joncs au naturel, et vers le canton sénestre d'un lion issant de sable.

On trouve dans le *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*, p. 269, un *Jean de Joncs*, officier du prince-évêque de Liège, au comté de Looz, qui épousa *Marie de Horion*, sœur de *Herman*, né d'*Agnès Vander Aa* (1); dont :

*Jean de Joncis*, bailli du pont d'Amercœur, puis échevin et bourgmestre de Liège en 1543. Il épousa, en premières noces, *Anne de Roose*, autrement *le Rosseau*, fille de *Jean*, demeurant à Jupille, et de *Catherine de Dinant* (2), qu'il avait épousée par convenances du 24 janvier 1475. La dite *Catherine de Dinant* était fille de *Jean-Godeschal* et de *Philippotte de Fockan*. *Jean de Joncis* épousa, en secondes noces, *Anne le Clockier*, fille d'*Ameil* et de la fille de *Jean-Hustin d'Outremont*, bourgmestre de Liège en 1491 (3). Ce bourgmestre et son collègue, *Érard de Wihogne*, eurent l'honneur de présenter les clefs de Liège, à l'empereur Charles-Quint, lorsque ce prince arriva dans cette cité en 1544. — Du second lit est né *Jean de Joncis* qui suit :

*Jean de Joncis*, bourgmestre de Liège en 1603, épousa *Marie de Duffle* (4), fille de noble homme *N. de Duffle*, et de la fille de *Charles le Ferrier* ou *de Ferry*; dont :

*Philippe de Joncis*, qui épousa *Anne Vander Heyden-de Blisia*, veuve de *Louis*, voué de Streel. Son épitaphe à laquelle est jointe celle de ses parents, fut placée dans l'église de St-Remacle-au-Mont, à Liège, et est ainsi conçue : Hic jacent nobiles personæ *Maria de Horion* vidua *Joannis de Joncis* obiit 1525.... *Joannes de Joncis* miles Consul scabinus Leod. Magnus Ballivus sub. V. Principibus (5) obiit 1578. *Anna de Rose* prima ejus uxor obiit 1536.

Ici gisent *Jehan de Joncis* bourguemaître de Liège décédé 1622, et *Marie de Duffle* son espeuse décédée 1634, et *Philippe Joncis* conseiller de S. A. décédé 1652, et *Anne Vander Heyden* son espeuse décédée l'an 1655.

De ce dernier mariage :

1<sup>o</sup> *Jeanne-Corneille de Joncis*, épouse de *Maximilien-Henri*, baron de Courtejoie et de Grace (6), seigneur d'Othée, de Berleur, d'Ave, haut-voué

(1) *Vander Aa* : échiqueté d'or et de gueules au franc canton d'argent à une merlette de sable.

(2) *De Dinant* : de ..... à la bande de ..... chargée d'un lion de ..... écartelé de .... à la fasce de .... accompagnée de trois croissants montants de ..... posés deux en chef et un en pointe.

(3) *D'Outremont* : coupé de gueules et de sable, au lion d'argent couronné d'or brochant sur le tout.

(4) *De Duffle* : d'or à quatre pals de gueules, brisé d'un franc canton d'hermines.

(5) Ces cinq princes sont : Érard de la Marck, Corneil de Berghes, Georges d'Autriche, Robert de Berghes et Gérard de Groesbeeck.

(6) *De Courtejoie* : de gueules aux deux bars adossés d'argent, chargé en abîme d'un écusson d'argent au léopard lionné de sable couronné d'or.

de Streel, gentilhomme de la Chambre de S. A. S. E., grand-bailli du rivage, député de l'État-Noble du pays de Liège et du comté de Looz, conseiller des États-Reviseurs de la cour féodale, bourgmestre de Liège en 1698. Il mourut le 24 mars 1702, et fut enterré dans l'église de Grâce.

2<sup>o</sup> *Guillaume de Joncis*, qui épousa *Ursule-Véronique de Houthem* (1), fille de *Jean*, baron de Houthem, seigneur de Kersbeeck, et de *Jeanne de Fleron-de Melin*. De ce mariage :

*Louis-François* baron de *Joncis*, seigneur de Kersbeeck et de Grâce, haut-voué de Streel, bourgmestre de Liège en 1707 (2). Il épousa *Anne-Isabelle Vander Heyden-à-Blisia*, fille de *Jean-Guillaume* baron *Vander Heyden-à-Blisia* et de *Marie-Hélène Vosterman* (3).

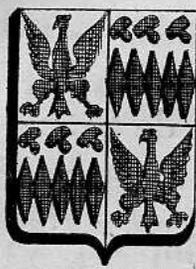
(1) *De Houthem* : de vair au franc canton de gueules chargé de trois maillets penchants d'or.

(2) Ce baron de *Joncis* portait : de *Duffle* écartelé de *Houthem*, et sur le tout de *Joncis*.

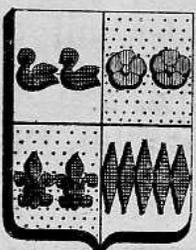
(3) On remarquait encore parmi les belles épitaphes de Milen, les deux qui suivent :

Hic jacet reverenda domina *Cecilia Rave* abbatissa et domina in Milen optima de hoc monasterio merita, cui præfuit annis 31. obiit autem an. 1632.

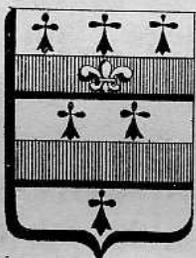
Hic jacet nobilis reverenda domina *Maria Van Ypelaer* abbatissa et domina temporalis de Milen par annos 13. quæ obiit anno Domini 1678. ætatis suæ 65 cujus animam vestris precibus et sacris commendamus. R. I. P.

N° 269. — *Devant l'église de Borloz.*

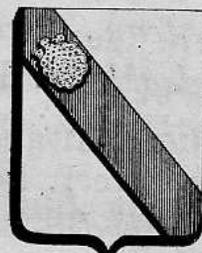
LADONS.



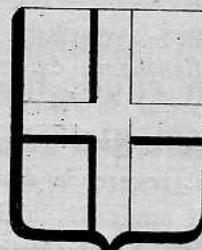
BOSMANS.



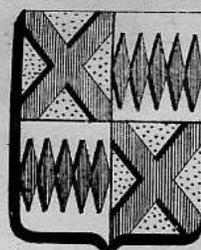
STEENHUYSE.



HAVWEA.



ELVEN.



CLOCKIER.

D. O. M.

Domino WELHELMO PROVENERS  
 moestus libertus filius  
 posuit sepulchrum, mortuo  
 mensis secunda et vigesima  
 Novembris annos qui .....  
 septem Octoginta hic jacet.  
 Pro CVIVs anIMa tVa feras  
 Pla Vota VIVat Vt Deo.

Nous avons déjà parlé de l'ancienne et noble famille de *Provener* au N° 45. Elle possédait jadis plusieurs autres pierres tumulaires en Hesbaye, parmi lesquelles on remarque encore celle d'un *Lambert Provener*, qui fut enterré au chœur de l'église de Montenacken, comme le témoignent différentes notes qui se trouvent dans nos archives de famille. Ce monument funéraire qui fut déplacé, il y a quelques années, se voit maintenant devant la porte de l'église, on y trouve en chef les armes de *Provener*, sur-

montées d'un casque avec bourrelet une merlette pour cimier, et accompagnées de ces quatre quartiers : *Proveners*, *Laddavns*, *Lismont* et *Hauwea*. L'épithaphe suivante se lit au-dessous :

Hier ligt begraven eersamen seigr *Lambertus Proveners*, getrauwte hebbende Juffr. *Barbar. Bollen*, sterft den 30 Jull. 1616 (1).

D'autres pierres tumulaires plus anciennes se trouvaient autrefois à Liège, à St-Trond et à Niel. La cloche d'alarme de la ville de St-Trond porte l'inscription suivante :

Regerende *Jan Menten* en *Goris Van Weser*, XV<sup>e</sup> drije, was ick ierst geghoten tot gherieve vaet mijn verclaren. Deur swaer tempeest XVI<sup>e</sup> ses ghevallen, ben herghoten ten tije als *Jan Lijcops* en *Willem Preuveneers* regeerders waren. Dienende om te doene mijn werck sonder mij te sparen, van condighen vré, vier, alarm bij nachte en daghen, nae dat mij den hamer sal gheven sijn sware slaghen (2). — *Pacis et armorum vigil.* — *Joannis Bodri* me fecit.

Cette inscription est accompagnée de neuf armoiries, savoir :

1<sup>o</sup> Les armes de la ville de St-Trond (3).

2<sup>o</sup> Les armes d'*Ernest de Bavière*, prince-évêque de Liège, qui sont : fuselé en bande d'argent et d'azur, écartelé de sable au lion couronné d'or.

3<sup>o</sup> Les armes de l'empire d'Allemagne.

4<sup>o</sup> Les armes de *Léonard Betten*, abbé de St-Trond, qui sont : d'or à la tierce d'azur, accompagnée en chef de trois merlettes de sable, surmontée de la mitre et de la crosse abbatiale.

5<sup>o</sup> Les armes de *Jean Lycops*, bourgmestre, qui sont : de gueules à la gerbe de bled d'or, parti d'or à la croix patriarchale, recroisettée à demi au bas de sa dextre, de sable.

6<sup>o</sup> Les armes de *Guillaume Preuveneers*, qui sont : de gueules au chevron d'or chargé de trois merlettes de sable, et accompagné de trois ciseaux de tondeur, les pointes vers le bas, d'argent.

7<sup>o</sup> Les armes d'un membre de la famille *Strauven* (4), probablement alors échevin de St-Trond, qui sont : de gueules à la scie d'argent placée dans un encadrement d'or, et accompagnée de trois lettres W. W. S. de sable.

8<sup>o</sup> Les armes de ....., qui sont : de ..... à la fasce de ..... chargée de

(1) Ici est enterré l'honorable seigneur *Lambert Proveners* qui, ayant épousé damoiselle *Barbe Bollen*, mourut le 30 juillet 1616.

(2) Sous la régence de *Jean Menten* et *Georges Van Weser*, XV<sup>e</sup> trois, je fus fondue pour l'utilité de .... Par une grande tempête arrivée en l'an 1606, je tombai, et je fus refondue au temps où *Jean Lycops* et *Guillaume Preuveneers* étaient régents. Je m'efforce à faire mon ouvrage sans m'épargner, en annonçant la paix, le feu, l'alarme tant de nuit que de jour, après que le marteau m'a donné ses grands coups.

(3) Voir N<sup>o</sup> 58, page 93.

(4) L'on ne doit pas confondre cette famille avec la maison *Strauven*, qui s'est quelques fois nommée *Strauven*, et dont il a été parlé aux N<sup>os</sup> 103.

deux anilles de ....., et accompagnée en chef d'un paon rouant de ..... et en pointe d'une anille de .....

9° Les armes de ..... qui sont : de ..... à la tête de mouton de ..... accompagnée des quatre lettres V. R. M. M. posées respectivement en chef, au flanc sénestre, en pointe et au flanc dextre.

La liste des bourgmestres de la ville de St-Trond donne encore pour l'année 1617, *Guillaume Preuveners* et *Jean Van Vucht*; pour 1623, *Guillaume Proveners* et *Christophe Vanden Eelbamt* (*Vanden* ou *de Edelbamt*); pour 1629, *Gaspard de Hueusch*, (*de Heusch*) et *Guillaume Prueveners*; pour 1636, *Guillaume Prueveners* et *Henri Princen*; pour 1640, *Jean Van Velpen* et *Arthur Prueveners*; pour 1644, *Arthur Prueveners* et *Nicolas Bollis*; pour 1658, *Georges Vanden Edelbamt* et *Arnold Prueveners*.

Nous avons aussi trouvé les restes des armoiries de la famille *de Provener* au-dessus de la porte principale d'une des plus grandes fermes de Borloz, commune où il paraît que cette famille possédait encore vers la fin du dernier siècle, environ 100 bonniers de terre.

Les armoiries qui se trouvent à côté de celles de *Guillaume Provener*, sont celles de *Lismont*; savoir : d'argent au lion de gueules.

La famille *de Ladons* porte d'argent à l'aigle éployée de sable, écartelé de même à la fasce fuselée de cinq pièces de sable, accompagnée en chef de trois maillets penchants également de sable.

Nous avons déjà eu l'occasion de blasonner les armoiries *de Steenhuyse* et *de Bosmans* ou *Boesmans*.

#### H A V W É A.

*Hawvéa*, *Hawéal* ou *Hawéau* portait : d'argent à la bande de gueules chargée en chef d'une coquille d'or posée dans le sens de la bande.

Cette noble famille est issue de celle *de Hemricourt*, du chef du fils *d'Ameil de Hemricourt*, frère cadet de *Thomas de Hemricourt*, dit *le Vieux*, et époux de la fille du chevalier brabançon *Heyneman de Hotteburge*, sœur de la femme du dit *Thomas*.

Le *Miroir des Nobles de la Hesbaye*, page 134, dit qu'*Ameil de Hemricourt* eut un fils nommé *Kachemar de Bovegnister*, portant d'argent à la bande de gueules chargée de trois maillets penchants d'or, et qui fut père d'un si grand nombre d'enfants, que tous les lieux qui bordent la rivière l'Yrne et tous les villages environnants, en furent peuplés : les *Kachemar*, les *Kachar*, les *Lymont* et les *Hawéal-de Bovegniester* entre autres, en descendent. Ce sont ces derniers dont nous nous occupons ici.

Le prédit ouvrage, pages 41 et 142, cite un *Henri Hawéau-de Bovegnister*, portant d'argent à la bande de gueules, qui épousa la fille de

*Jean-Thomas de Warfuzée*, dont une fille; elle épousa, en secondes noces, *Jean le Clockier*, chevalier, échevin de Liège et de Huy, veuf, en premières noces, d'*Isabeau Proest-de Melin*, fille de *Guillaume*, échevin de Liège, dont il avait eu, entre autres enfants, un fils nommé *Guillaume le Clockier*, qui fut chevalier, et qui plus tard épousa la fille de la seconde femme de son père.

---

Le *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège*, page 166, parle d'un *Jean Hawéal*, de la branche des *de Hemricourt*, qui vint s'établir à Liège, ville dont il fut un des premiers maîtres et commissaires, et où il épousa *Marie le Berwir* (*Berwier?*) portant de gueules au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable, dont les enfants sont mentionnés dans son testament de 1429. Il mourut en 1436, et fut enterré dans l'église des Onze mille Vierges, avec armoiries et épitaphe. De ce mariage :

1° *Mathieu Hawéal-de Bovegniester*, maître à temps de la cité de Liège en 1459, 64 et 78, et seigneur d'Iergnée, par sa seconde femme, *Catherine Xhevelier*, fille de *Jean*, seigneur d'Iergnée en Condroz, et de *Marie de Haccourt*. Il avait épousé, en premières noces, le 26 janvier 1646, *Jeanne de Velroux*, sœur d'*Ameil de Velroux*, maître de Liège en 1455. Il mourut, fort âgé, le 9 juillet 1497, et fut enterré auprès de son père. Son fils *Henri*, du second lit, suit à la lettre A.

2° *Jean Hawéal*, maître de Liège en 1481, épousa la fille de *Guillaume de Beariwe* (*Beaurieu*), portant pour armes burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules brochant sur le tout; dont postérité.

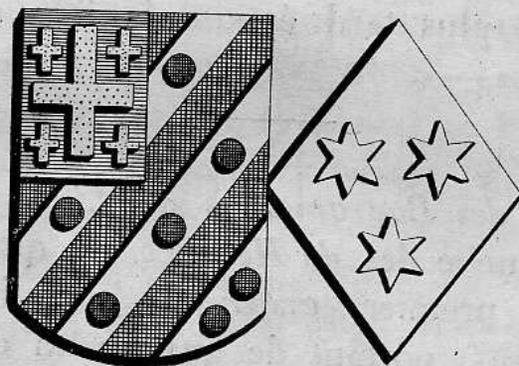
À *Henri de Hawéal*, seigneur d'Iergnée, bourgmestre de Liège en 1528, 36 et 40, et membre du grand conseil du prince-évêque, où il se trouve qualifié de vaillant seigneur. Il épousa, en 1520, *Gelle le Berlier*, fille de *Jean*, bourgmestre de Liège en 1507, et d'*Isabeau d'Elbrouck*, et veuve de *Guillaume Goeswin*, dit *de Beyne*, seigneur de Lantremange; dont sont issus plusieurs magistrats de Liège.

---

Un *Arnold Hawéal*, échevin de Liège, épousa *Anne Goeswin*, dit *de Beyne*, dont *Anne Hawéal*, qui épousa *Arnold Nicolai*, dont *Anne Nicolai*, qui épousa *Hubert de Loen*, dit *de Kemexhe*, bourgmestre de Liège, en 1609, etc.

---

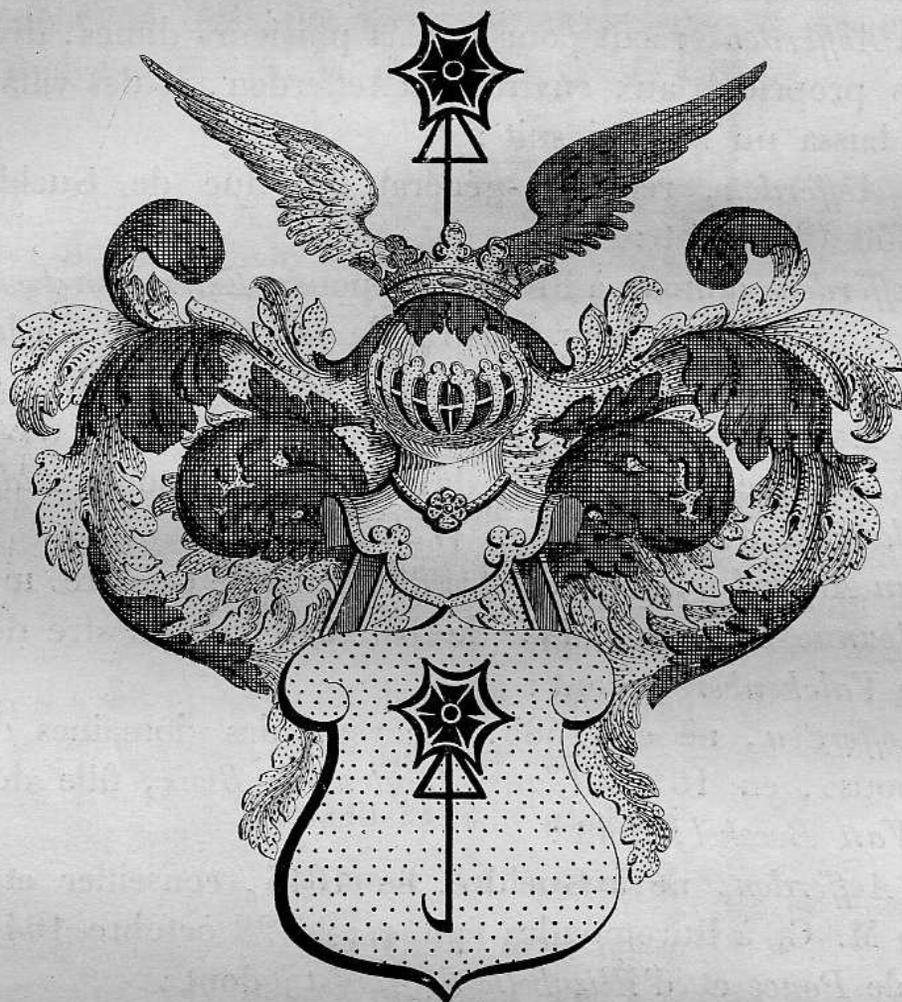
N<sup>o</sup> 270. — *Devant la porte de l'église de Borloz.*



Hier light begra-  
-ven die deugdsaeme  
persoone CATHERINE  
.....ENS welke sterft  
..... 21 februarij  
.....we van den  
eersamen ....STAS ULENS  
begræeven tot Buvinghe  
ende sterft A<sup>o</sup> 1642.  
den 22 novembris.  
Bidt voor de zielen (1).

(1) Ci git la vertueuse personne *Catherine .....ens*, qui trépassa ..... 21 février .....ve de l'honorable  
.....*Stas Ulens*, enterré à Buvinghe, et qui trépassa A<sup>o</sup> 1642 le 22 novembre. Priez pour leurs ames.

N° 271. — *Les armes et l'inscription suivantes se voyaient jadis sur une vitre de l'église de Weyer.* (1).



Prænobilis ac amplissimus  
Dominus ERNESTUS JOSEPHUS  
FRANCISCUS AB AEFFERDEN  
Toparcha in Cosen, Wyer, etc.  
Questor generalis Ducatus  
superioris Gelriæ.

D. D. anō. 1752.

### VAN AEFFERDEN.

*Van Aefferden* porte d'or à l'éperon de sable.

Cette ancienne et noble famille est originaire de la Gueldre. Le premier dont il soit fait mention est *Pierre Van Aefferden*, seigneur d'Aefferden, situé

(1) Cette vitre appartient aujourd'hui à l'auteur de cet ouvrage.

dans le pays d'entre Meuse et Wael, au-dessous de Nimègue. Il vivait vers l'an 1300, et n'eut que deux enfants; savoir :

1<sup>o</sup> *Nicolas Van Aefferden*; dont une fille unique qui, en se mariant, transporta la terre d'Aefferden dans une autre famille (1).

2<sup>o</sup> *Jean Van Aefferden*, reçut pour sa part plusieurs dîmes, droits seigneuriaux et autres propriétés aux environs d'Aefferden, et des villages de Lent et Dornich; il laissa un fils qui suit :

*Pierre Van Aefferden*, receveur-général du duc de Gueldre, mort à Gueldre en 1450 (2); dont :

*Jean Van Aefferden*, amman à Rheenen, épousa *Ester Van Isendaël*; dont :

*Godefroid Van Aefferden*, bourgmestre de la ville de Gueldre, épousa *Marguerite Ingensiep*, fille de *Louis* et de *Catherine Schuller*; dont :

1<sup>o</sup> *Jean Van Aefferden*, premier-maître d'hôtel de Charles d'Égmond, duc de Gueldre, et son receveur-général des domaines; épousa *Aldegonde Reyfort*, fille d'*Adam* et d'*Élisabeth Van Welsels*.

2<sup>o</sup> *Adam Van Aefferden*, bourgmestre de la ville de Gueldre, mort en 1604, avait épousé *Jeanne Toumans*, fille de *Nicolas*, bourgmestre de Nimègues, et d'*Ester Van Valckenberg*; dont :

*Jean Van Aefferden*, né en 1585, receveur des domaines de S. M. C. à Gueldre, épousa, en 1610, *Claire Luytens-de Blois*, fille de *Joachim* et de *Gasparine Van Boeckel*; dont :

*Adam Van Aefferden*, né à Gueldre, en 1615, conseiller et maître des comptes de S. M. C. à Ruremonde; épousa, le 28 octobre 1644, *Élisabeth Malioni*, fille de *Ponce* et d'*Élisabeth de Hulst*; dont :

*Ernest-Albert Van Aefferden*, né à Gueldre, le 8 janvier 1647, receveur-général du duché de Gueldre, seigneur de Cosen et Weyer; épousa, le 2 mars 1677, à St-Trond, *Barbe-Isabelle Henriqz de Stoevensdorf*, fille de *Christophe* et de *Catherine de Soeurs*; dont :

*François-Adam Van Aefferden*, né à Gueldre, le 29 juillet 1684; Président de la cour de justice, séant à Venlo, seigneur de Cosen et Weyer; épousa, le 3 mai 1710, à la Haye, *Jeanne-Béatrix Ouderogge*, fille de *Jean* et de *Catherine Stalpert-Vander Wiele*; dont un fils unique :

*Ernest-Joseph-François Van Aefferden*, né à Venlo, le 5 octobre 1724, receveur-général de la Gueldre hollandaise; seigneur de Cosen et Weyer,

(1) On trouve dans l'ouvrage de Nyhoff, intitulé : *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland*, une charte d'Édouard, comte de Gueldre, du 9 août 1368, par laquelle il statue sur un différend qui existait entre sa sœur Isabelle de Gueldre, abbesse de s'Grevendaël, et *Nicolas Van Aefferden* et les enfants de *Jean Van Aefferden*, au sujet d'une alluvion (Weert) située à Deest (1<sup>er</sup> vol. page 220).

(2) Ce *Pierre Van Aefferden* figure parmi les seigneurs en présence desquels le comte Henri de Falbrecht avait assigné le comte de Gueldre à comparaître devant la cour de Limbourg, suivant lettres patentes du 12 mars 1432. (Voir l'ouvrage précité, 4<sup>e</sup> vol. page 129.)

Enfin par lettres du 11 avril 1436 Arnold, comte de Gueldre, reconnaît devoir à *Gerlach Van Aefferden* 2192 florins du Rhin, avec lesquels il avait libéré le métier de Borgsate (Borgsate-ampt) à Roosendaël, et lui donne pour cela en garantie le bien nommé Sydenweerd, sous Reeden. (Même ouvrage, 4<sup>e</sup> vol. page 130.)